



Lyon, le 6 août 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Alerte canicule niveau 3 : non à l'expulsion du bidonville de Baizet

A Lyon, le terrain occupé par des familles sans solution de logement pérenne, situé dans le 9^{ème} arrondissement de Lyon a fait l'objet d'une expulsion le 2 août 2018 suite à une décision de justice datant du 17 novembre 2017. Cette expulsion est intervenue alors que le département est placé en alerte canicule niveau 3 depuis le 25 juillet et qu'un nouveau pic de chaleur était attendu pour le week-end du 4 août.

Ce terrain, stabilisé depuis plusieurs mois, permettait un accès à l'eau et aux sanitaires pour tous ses occupants. Cette expulsion met leur santé en danger : rupture de soins, errance, difficulté d'accès à l'aide alimentaire, épuisement. En cette période de canicule les risques de déshydratation sont extrêmement importants voire potentiellement mortels pour les enfants et les personnes souffrant de pathologies graves.

De nombreuses familles restaient sans solution d'hébergement le 2 août au soir.

Une nouvelle instruction du gouvernement datant du 25 janvier 2018 enjoint pourtant les préfetures à mettre en œuvre à l'échelle de leur territoire une véritable politique d'inclusion des personnes vivant en bidonvilles et squats. Avec cette expulsion, les autorités préfectorales non seulement ne respectent pas le droit inconditionnel à l'hébergement, mais viennent également mettre un coup d'arrêt aux efforts des acteurs de terrains impliqués depuis plusieurs mois en vue de l'insertion de ces personnes.

C'est pourquoi nous demandons l'arrêt des expulsions des lieux de vie et la recherche de solutions alternatives et pérennes en concertation avec les acteurs impliqués, les personnes et familles concernées.

Contact presse : Laure Courret 04 78 89 99 99
mf.lyon@medecinsdumonde.net
www.medecinsdumonde.org